

PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

**Arrêté n°AE-F09316P0181 du 03/11/2016**  
**Portant décision d'examen au cas par cas**  
**en application de l'article R122-3 du code de l'environnement**

Le préfet de région,

Vu la directive 2011/92/UE du Parlement européen et du Conseil du 13 décembre 2011 codifiée concernant l'évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement, notamment son annexe III ;

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L122-1, R122-2 et R122-3 ;

Vu l'arrêté du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie du 26 juillet 2012 relatif au contenu du formulaire d'examen au cas par cas ;

Vu l'arrêté du Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur n°R93-2016-04-14-001 du 14/04/16 portant délégation de signature à Madame la Directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;

Vu la demande d'examen au cas par cas enregistrée sous le numéro F09316P0181, relative à la réalisation d'un projet de création d'une nouvelle voirie de liaison entre les chemins des Ferrages et du cimetière, au sud du centre-ville sur la commune de Signes (83), déposée par la Communauté d'Agglomération Sud Sainte-Baume, reçue le 12/09/2016 et considérée complète le 04/10/2016 ;

Vu la saisine de l'agence régionale de santé en date du 04/10/2016 ;

**Considérant la nature du projet**, qui relève des rubriques 6d et 7a du tableau annexe de l'article R122-2 du code de l'environnement et consiste à la création d'un nouvel aménagement de voirie de la façon suivante:

- création d'une nouvelle voie de 10m d'emprise sur un linéaire de 150 m,
- construction de deux giratoires,
- mise en place d'un ouvrage hydraulique,
- réaménagement et création de parkings ;

Considérant que ce projet a pour objectif:

- de créer une transversalité est-ouest au sud du village,
- d'améliorer l'accès à la gare routière,
- d'aménager le futur accès au centre commercial,
- d'améliorer les conditions de stationnement ponctuelles et/ou journalières ;

**Considérant la localisation du projet:**

- en zone urbaine UB du PLU révisé en date du 13/07/2013,
- dans le périmètre de protection de monuments historique n°1273001 "Fontaine" et n°1273002 "église paroissiale Saint-Pierre" ;

Considérant que le projet n'est inscrit dans aucune zone naturelle d'intérêt écologique floristique et faunistique ;

**Considérant les impacts du projet sur l'environnement**, qui sont essentiellement liés à la phase de travaux ;

Considérant que le projet sera soumis à l'avis et aux prescriptions de l'Architecte des bâtiments de France ;

**Arrête :**

### **Article 1**

Le projet de création d'une nouvelle voirie de liaison entre les chemins des Ferrages et du cimetière, au sud du centre-ville situé sur la commune de Signes (83) n'est pas soumis à étude d'impact en application de la section première du chapitre II du titre II du livre premier du code de l'environnement.

### **Article 2**

La présente décision, délivrée en application de l'article R122-3 du code de l'environnement, ne dispense pas des autorisations administratives auxquelles le projet peut être soumis.

### **Article 3**

Le présent arrêté est publié sur le site internet de la préfecture de région. La présente décision est notifiée à la Communauté d'Agglomération Sud Sainte-Baume.

Fait à Marseille, le 03/11/2016.

Pour le préfet de région et par délégation,  
Pour le directeur et par délégation,  
L'adjoite à la chef d'unité évaluation environnementale

Delphine MARIELLE



**Voies et délais de recours**

**Décision dispensant le projet d'étude d'impact :**

**Recours gracieux :**

Monsieur le Préfet de région, préfet des Bouches-du-Rhône  
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement  
Secrétariat général  
16, rue Zattara

CS 70248

13331 - Marseille cedex 3

(Formé dans le délai de deux mois, ce recours a pour effet de suspendre le délai du recours contentieux)

**Recours hiérarchique :**

Madame la ministre de l'environnement , de l'énergie et de la mer

Commissariat général au développement durable

Tour Voltaire

92055 La Défense Sud